Image not found or type unknown

Créances passées par huissier

Par **newton56**, le **08/09/2015** à **16:46**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
je paie un huissier, mais j'ai repris un bol d'air et je veux payer directement le créancier qui ne me répond pas.Est-ce que je peux lui envoyer mon règlement tous les mois sans m'occuper de l'huissier??
MERCI [smile4]

Par **moisse**, le **08/09/2015** à **18:37**

Bonjour,
a)[citation] le créancier qui ne me répond pas.[/citation]
et
b) [citation]tous les mois [/citation]
Si vous pouvez payer en une fois c'est bien.
Sinon cela ne sert à rien, et en outre il faudrait l'accord de ce créancier pour accepter de vous faire crédit.
Si ce créancier a confié ses intérêts à un huissier, c'est parce que vous avez résisté à ses demandes de paiement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés